

Essai d'explication de quelques faits de morpho-syntaxe du québécois : le pronom relatif en diachronie structurale

Jean-Marcel Léard

Volume 12, Number 1, 1982

Planification et variétés linguistiques : le cas du Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602495ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602495ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Léard, J.-M. (1982). Essai d'explication de quelques faits de morpho-syntaxe du québécois : le pronom relatif en diachronie structurale. *Revue québécoise de linguistique*, 12(1), 97–143. <https://doi.org/10.7202/602495ar>

**ESSAI D'EXPLICATION DE QUELQUES
FAITS DE MORPHO-SYNTAXE
DU QUÉBÉCOIS:
LE PRONOM RELATIF
EN DIACHRONIE STRUCTURALE
Jean-Marcel Léard**

"Recent times have seen a marked growth of interest in historical linguistics, as well as an increased role for diachronic factors within synchronic theory. This suggests that a fundamental re-assessment of the relationship between synchrony and diachrony in linguistic theory is in order, particularly with regard to its role in linguistic explanation". (Greenberg, 1979, p. 275)

1. Positions antérieures

1.1 Nous avons tenté, dans une étude récente, de situer les diverses variations et les développements du paradigme *qui/que/quoi* en français du Québec dans tous les emplois sans antécédent (Léard, 1980). Depuis l'étude perspicace de H. Bonnard (1961, p. 168-182 et p. 241-251), il apparaît en effet nécessaire de séparer les emplois sans antécédent (c'est-à-dire les emplois interrogatifs partiels, directs ou indirects, et les emplois indéfinis dits aussi emplois relatifs sans tête nominale) et les emplois avec antécédent.

Précisément nous avons pu constater que le franco-qubécois avait cherché à distinguer les deux types d'emploi en généralisant les marques morphologiques *c'est* ou *est-ce* dans toute la partie du système sans antécédent où des formes prédicatives étaient requises¹. Notre approche, qui se voulait explicative, partait du principe que les faits sémantiques (organiseurs des systèmes) et la diachronie étaient "explicateurs" et que les approches synchroniques de type transformationnel se contentaient d'enregistrer les faits.

1.2 Nous pensons avoir montré que le développement du paradigme *qui/que/quoi*, dans les emplois sans antécédent du XIV^e siècle au XVI^e siècle surtout, était dû à l'existence de conflits et d'incertitudes d'emploi dans le système. En effet, ce système, construit sur les oppositions [$\pm$ prédicatif], [$\pm$ humain], [$\pm$ sujet], ne proposait pas de forme acceptable pour certains emplois. Diverses solutions pour résoudre les mêmes conflits

-
1. La notion de prédicativité est fondamentale en grammaire guillau-mienne, et elle donne un statut théorique à des faits morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Au risque de paraître répétitif, nous postulons donc avec Guillaume, complété par Moignet sur ce point, qu'un même morphème apparaît souvent sous deux états, l'un prédicatif, autonome et pouvant constituer une phrase ou un syntagme et représentant l'état sémantique plénier; l'autre non prédicatif ne pouvant être que constituant d'un autre syntagme et représentant un état sémantique allégé (subduit) lors du processus de grammaticalisation. La création, visible en diachronie de ce double système, élimine le recours à des hypothèses transformationnelles pour les cliti-ques, des adverbes... On a donc en français:

QUOI/que
 MOI/je
 NON/ne
 TELLEMENT/si
 LE MIEN/mon
 DESSUS/sur

sont apparues (susceptibles aussi d'une approche géographique ou sociologique) et cela explique les différences actuelles entre le français littéraire et populaire et le québécois. Les solutions peuvent en effet varier, ainsi que l'extension de l'innovation dans le système.

Notre hypothèse était que le système, morphologiquement simple, de l'interrogatif-indéfini-relatif en ancien français, *qui-que-quoi*, avait dû incorporer des formes nouvelles (*ce que/qu'est-ce qui*) dans les emplois interrogatifs-indéfinis. En effet, dans certains emplois, les formes prédictives requises (*QUI* et *QUOI*) n'apparaissent pas adéquates, pas plus d'ailleurs que *que*, à cause de leur lien trop fort soit avec l'animé (*Qui coule?*), soit avec la prédicativité (*QUOI coule?*) ou la non-prédicativité (*Je demande que tu fais*).

1.3 L'insertion de nouvelles formes à diverses étapes a permis de régler des conflits locaux, mais a aussi rendu le système hétérogène. On a en effet les formes simples *quoi* et *qui*, la forme *ce que*, des formes en *qui est-ce qui*, des formes en *qui qui*, et en outre *que* non prédictif, dans le domaine de l'interrogatif-indéfini en français. La forme *qui qui* apparaît seulement dans des emplois assez relâchés, mais le français populaire utilise les cinq formes. En outre, le québécois dispose d'une autre forme équivalente à *qui est-ce qui*, mais sans inversion: *qui c'est qui*.

1.4 Il nous avait paru remarquable que le québécois avait généralisé dans tous les emplois sans antécédent les tournures avec *c'est* ou *est-ce*, réunifiant ainsi le système et marquant avec clarté les emplois indéfinis

ou interrogatifs de *qui/que/quoi* et les opposant au relatif: la présence de *c'est* ou *est-ce* après *qui*, *que* ou *quoi* (souvent prononcé [kɔ]) déclare la forme prédicative et en conséquence l'animé ou l'inanimé, indépendamment de la fonction. D'un point de vue théorique les guillaumiens sensibles à la psycho-sémiologie verront l'unité globale des solutions: toutes les nouvelles tournures (ske / kɛs / kɔs / kɔsɛ) ont en effet incorporé le /s/ comme marque sémiologique pour toutes les formes prédicatives.

Comme on le verra, seule une zone semble restée incertaine: celle des pseudo-clivées, des pseudo-pseudo-clivées, des emplois avec une proposition comme antécédent ou certains emplois métalinguistiques.

1.5 Un détail nous avait peut-être échappé. Fondé sur le redoublement de formes en /k/:

	forme prédicative	+	forme non prédicative
	± animé		± sujet
(1) a.	quoi/que c'est	+	que/qui
b.	quoi/que est-ce	+	que/qui

le système a pu dans le seul cas de l'inanimé objet faire l'économie de ce redoublement, ce qui nous semble exclure l'explication phonétique habituellement proposée pour la chute du /k/:

(2) a.	que/quoi c'est	[kɔsɛ / kɔsɛ]	mais	[*kɪsɛ]
b.	que/quoi est-ce	[kɛs / kɔs]	mais	[*kɪs]

Si le fait ne nous avait pas échappé, aucune explication n'en était donnée. On peut pourtant voir là une manifestation du lien naturel entre

l'inanimé et l'objet. Une fois déclaré l'inanimé sous une forme quelconque prédicative (kɔse / kɔse / kɛs / kɔs), il est considéré comme adéquat tel quel pour la fonction objet, dans tous les emplois sans antécédent (interrogatif direct, indirect, indéfini). Une fois encore, des faits d'apparence phonétique ou phonologique sont à interpréter comme des faits morpho-sémantiques:

- | | | | |
|--------|--------------------------|---|---|
| (3) a. | qui c'est qui chante? | → | *qui c'est chante? |
| b. | quoi c'est qui arrive? | → | *quoi c'est arrive?
[kɔsek / kɔse] |
| c. | qui c'est que tu vois? | → | *qui c'est tu vois? |
| (4) a. | qui est-ce qui chante? | → | *qui est-ce chante? |
| b. | quoi est-ce qui arrive? | → | *quoi est-ce arrive?
[kɔski / kɔs] |
| c. | qui est-ce que tu vois? | → | *qui est-ce tu vois? |
| (5) a. | quoi c'est que tu fais? | → | quoi c'est tu fais?
[kɔsek / kɔse] |
| b. | que c'est que tu fais? | → | que c'est tu fais?
[kɔsek / kɔse] |
| c. | quoi est-ce que tu fais? | → | quoi est-ce tu fais?
[kɔskə / kɔs] |
| d. | qu'est-ce que tu fais? | → | qu'est-ce que tu fais?
[kɛskə / kɛs] |

Seule la conjonction de l'inanimé et de l'objet autorise donc l'"élision" du /k/: c'est à dire que le terme phonétique d'élision est mal choisi.

2. Problèmes théoriques

2.1 Cependant l'hypothèse avancée ici en 1.2 et 1.3, pour être validée, doit aussi prendre en considération toute la partie de la question restée en suspens, c'est-à-dire qu'il convient de traiter aussi des emplois du pronom relatif, puisqu'il se trouve qu'en français la relativisation, ou adjectivation d'une proposition, se fait par l'usage du même paradigme *qui/que/quoi*. L'une des exigences du structuralisme est sans doute d'étudier en même temps tous les emplois et toutes les formes de *qui/que/quoi* et de considérer qu'il y a derrière un système à découvrir. Nous partons du principe qu'un paradigme est une structure (qu'on ne voit pas) au même titre qu'une succession de morphèmes ou de syntagmes (que l'on voit) et que ce système existe dans l'esprit du sujet parlant. Nous pensons aussi que le structuralisme descriptif a bien mis l'existence de ces systèmes en évidence, mais qu'il a reculé devant l'analyse des faits (souvent sémantiques) qui organisent le système morphologique et en règlent l'emploi.

Bien entendu, en prétendant parvenir à un niveau explicatif par le structuralisme et la diachronie, nous nous heurtons à un autre type de grammaire explicative: la grammaire générative transformationnelle. Il va de soi que les postulats que nous venons d'énoncer nous interdisent de privilégier une forme du paradigme et de la faire jouer au caméléon suivant les exigences de telle ou telle manifestation. Il resterait de toute façon à expliquer ce qui déclenche la transformation syntaxique ou morpho-phonologique (c'est-à-dire pour nous le *pourquoi*), même si l'on est prêt à accorder que la GGT règle le *comment*. Pour régler les problèmes engendrés par les nombreuses différences entre la réalité (structure

de surface) et le modèle hypothétique, la GGT a recours à des transformations syntaxiques, ou morphologiques, ce qui est une manière élégante, et d'apparence savante, d'ignorer le système morphologique et sémantique que la diachronie a établi en prévision des emplois syntaxiques, ou encore un moyen de proposer une solution qui n'explique pas les changements réels mais qui peut les enregistrer tous dans le cadre d'un système très puissant. Mais seuls les résultats compteront dans la justification du choix. Dans notre cas, nous nous appuyerons sur des hypothèses plutôt guillaumiennes, réalistes et philologiques, malgré la réputation faite au guillauisme.

2.2 Le recours à la diachronie structurale, s'il contraint à une vue d'ensemble du système, a en contrepartie deux avantages immédiats. D'abord, il indique au linguiste la manière d'organiser le système: il lui permet de *voir* sur quels axes fondamentaux (sémantiques) le système s'est organisé et cela doit permettre d'éviter l'arbitraire dans la description. Ensuite, il est probable que les développements du système peuvent être expliqués par quelques tentatives, plus ou moins larges, de régler quelques conflits: cela doit permettre d'arriver à une étape *explicative*. On peut alors expliquer et les développements antérieurs et la situation actuelle. Il reste clair que l'utilisateur qui apprend empiriquement l'état du système à un moment donné n'a que faire de ces explications. Pour d'autres validations de la diachronie structurale comme principe "explicateur", pour des faits de morphologie du québécois, nous nous rapportons à une étude antérieure (Léard, 1978).

3. Résumé des positions guillaumiennes

3.1 Les articles guillaumiens sur le paradigme *qui/que/quoi*, au nombre de deux (Moignet, 1967, pour la synchronie; Martin, 1967, pour la diachronie), partent du principe que, derrière des formes morphologiques, il existe un système fondé sur des oppositions de type prédicatif/non prédicatif, fréquent dans les systèmes grammaticaux. De plus, les emplois prédicatifs ont été et sont encore surtout utilisés dans le domaine de l'interrogatif-indéfini. Il y a cependant des formes non prédicatives dans ces emplois, tandis que dans le domaine du relatif, attiré vers les formes non prédicatives, on rencontre des formes prédicatives. La complexité du système en est augmentée considérablement.

3.2 En bref, on peut poser que le paradigme *qui/que/quoi* constitue du point de vue sémantique un *avant virtuel* des autres noms et pronoms et que ce contenu sémantique justifie les emplois interrogatifs et indéfinis². De plus, ces emplois indéfinis ou interrogatifs sont normalement liés à la forme prédicative (notée *QUI/QUOI*), c'est-à-dire à des formes qui, comme tout substantif, peuvent constituer un syntagme nominal. *QUI* et *QUOI* sont donc des noms déclarant l'indéfini et le virtuel, animé ou inanimé:

-
2. Il est toujours difficile d'apporter des preuves de certaines affirmations qui découlent directement du postulat guillaumien suivant lequel les systèmes s'organisent sur un axe temporel (temps opératif, psychomécanismes). Dans les cas de *qui-que-quoi*, outre la valeur explicative du statut d'*avant virtuel* pour les emplois interrogatifs et indéfinis, on doit noter l'invariance de ces morphèmes à tous les traits nominaux (genre, nombre, rang) manifestés par les autres pronoms (quelqu'un, celui...) et le nom.

- (6) a. tu vois QUOI? d. QUOI que tu fasses
b. tu es QUI? e. je sais QUI tu es
c. à QUI penses-tu? f. tu prends QUI tu veux

Et, en principe, ces formes nominales sont disponibles pour toutes les fonctions, en dehors des conflits entre le contenu sémantique et la fonction (par exemple: *QUOI* remplacé par *que*, *ce que*, *qu'est-ce qui*), sujet que nous avons justement étudié antérieurement (Léard, 1980).

3.3 Cependant le français, ne possédant pas d'outils spécifiques pour la relativisation, a utilisé le paradigme de l'indéfini pour reprendre le contenu de l'antécédent et indiquer la fonction (sujet/objet/complément prépositionnel) qu'il prend dans la relative: économie de moyens que l'usage de la coordination ou de l'anaphorique réalise dans d'autres langues.

Dans ces emplois, ce sont les formes non prédicatives du paradigme *qui/que* qui apparaissent normalement, et l'opposition est fonctionnelle cette fois. En principe donc l'opposition sujet/objet prédomine, mais il existe des cas où pourtant la forme prédicative doit apparaître, puisque le pronom n'y apparaît pas comme un constituant partiel du syntagme verbal, mais constitue la base d'un syntagme prépositionnel: avec la préposition, non prédicative, une forme prédicative est exigée.

- (7) a. le garçon que je regarde
b. le garçon vers QUI je porte mes regards
c. le garçon qui m'écoute
d. le garçon à QUI je parle

Dans le système proposé, il faut donc prévoir quatre formes que la morphologie ne manifeste pas clairement:

(8) QUOI / que

QUI / qui

L'existence de deux *qui* différents (QUI/qui) peut être prouvée de diverses manières. QUI utilisé seul ne peut être qu'interrogatif et prédicatif, et les critères distributionnels sont donc utilisables. Par des voies différentes, Claire Lefebvre (Lefebvre, 1979) arrive à des conclusions semblables sur l'existence de deux *qui*. Mais un argument simple et efficace a été mis en évidence par B. Tranel (Tranel, 1978, p. 54). L'émission du /i/ en langue orale familière n'est possible que dans les emplois non prédicatifs:

(9) a. l'homme à *QUI* elle parle

b. je demande *QUI* est là

c. *QUI* échouera sera puni

mais

(10) a. l'homme *qu'*est là n'est pas beau

b. QUI est-ce *qu'*est là?

c. tous ceux *qu'*auront réussi pourront partir

Enfin, la substitution par *lequel* peut servir de critère complémentaire, *lequel* refusant en français moderne les emplois non prédicatifs (que/qui) du relatif:

(11) l'homme *lequel* est là n'est pas beau

Bien entendu *quoi/que/qui* suivis de *c'est* ou *est-ce* sont en québécois les équivalents de QUOI/QUI.

4. Hypothèse de départ

4.1 L'hypothèse que nous voulons ici énoncer et vérifier est que le mouvement du relatif n'est que l'inverse de celui que l'on a constaté pour l'indéfini et l'interrogatif. On a donc, pour le relatif, l'emploi de plus en plus fréquent des formes non prédicatives déclarant la fonction sujet ou objet pendant que dans le système de l'interrogatif-indéfini, les formes spécifiques marquant la prédicativité et déclarant l'animé ou l'inanimé s'imposaient. Le québécois a poussé à l'extrême les deux tendances.

4.2 Il restera à expliquer la cause profonde de ce phénomène qui, à nos yeux, existe: les formes prédicatives conservent normalement leur sens de base, tandis que les formes non prédicatives ont tendance à perdre leur sens de base au profit de la fonction syntaxique.

Ainsi:

(12) COMMENT → comme

COMBIEN → comme

(13) QUOI → que

QUI → qui

(14) COMBIEN manges-tu? } Je mange comme toi [quantité ou qualité]
COMMENT manges-tu? }

Or dans les emplois relatifs où la fonction de nominalisation et de représentation domine, il est difficile de considérer que des formes pré-

dicatives, signifiant l'indéfini ou le virtuel, soient adéquates quand un antécédent défini et réel vient d'être énoncé. Pour des raisons de conflit sémantique, elles sont donc inadéquates et les formes non prédicatives seront généralisées, en l'absence de formes anaphoriques en québécois (du type *lequel*, auquel le français a recours). Il va sans dire que l'exception connue

(15) ce à QUOI je pense

ne fait que confirmer l'hypothèse. L'antécédent neutre et indéterminé peut en effet être repris par QUOI qui signifie aussi l'indéterminé et l'inanimé. En face on a

(16) *le cheval à QUOI je pense

Quelques ouvertures vers des faits de subordination viendront appuyer ces affirmations.

5. Évolution du système du relatif

5.1 Les faits que nous allons relever ici sont connus des historiens de la langue. En revanche, il ne nous semble pas que l'interprétation globale que nous en donnons, c'est-à-dire le recul général des formes prédicatives dans les emplois relatifs, ait jamais été proposée. Nous allons donc en faire un inventaire rapide et orienté, mais assez complet, qui tiendra compte d'une tentative qui n'a finalement pas été retenue. Cette approche, outre qu'elle permettrait l'explication des évolutions et pas seulement une description, devrait aussi permettre d'avoir la bonne perspective sur les évolutions propres et la situation particulière du qué-

bécois. Au lieu d'y voir une simplification, un emprunt, un appauvrissement (on verra qu'il n'en est rien), on verra au contraire l'achèvement d'un processus amorcé dès la période de l'ancien français, et déjà bien avancé au XVI^e siècle (Guiraud, 1966). On verra alors que l'évolution des faits en québécois a été orientée vers l'usage d'une seule forme déclarant l'animé et l'inanimé dans tous les emplois sans antécédent (forme équivalente donc à *QUI/QUOI*), et de formes non prédicatives déclarant le sujet et l'objet (*QUE/QUI*) dans tous les emplois relatifs. Les rares exceptions (prépositions sans équivalent adverbial prédicatif, objet indirect animé, contenu propositionnel comme antécédent, emplois métalinguistiques) seront cependant étudiées.

5.2 Élimination de *CUI* objet direct

Face à *QUOI*, identifié comme [-animé] [+prédicatif], existait en ancien français une forme *CUI*, identifiée comme [+animé] [+prédicatif] (Moignet, 1973, p. 158). Exclue des emplois sujets par *QUI* ou *qui* (relatif avec antécédent), cette forme *CUI* jouait dans la relative (ou ailleurs) le rôle d'objet direct et indirect. En emploi direct, *CUI* était strictement limité aux emplois animés. Cette forme *CUI*, qui n'a jamais sérieusement menacé *que* dans les emplois d'objet direct, a été rapidement éliminée. Au XIV^e siècle en effet, on rencontre rarement des tournures du type:

- (17) ... celui cui nos eslirons a empereor vos le tendrés por empereor (Villehardouin, 260).

Nous interprétons cette évolution comme l'exclusion d'une forme prédicative dans un emploi où, en l'absence de préposition, la présence d'une

forme prédicative n'était pas exigée. Ayant le choix entre une forme marquée par l'animé et la prédicativité et une forme non prédicative marquée par l'inanimé, la langue a choisi la forme non prédicative dans les emplois relatifs (la fonction objet rendant acceptable l'inanimé):

(18) L'homme que je vois

Il faut noter que dans les autres emplois non relatifs, la forme prédicative QUI (< CUI) a été retenue:

(19) QUI vois-tu / j'aime QUI tu aimes / je sais QUI tu aimes

5.3 *Glissement de CUI vers QUI*

Il est difficile de tirer argument de l'évolution de CUI vers QUI. On ne peut cependant s'empêcher de constater que cette évolution en créant une seule forme *qui/QUI* moins marquée par la prédicativité que *QUOI* ou *CUI* proposait, pour les emplois relatifs, une forme ambiguë ou assez neutre, susceptible de répondre aux besoins de prédicativité liés à la préposition, et aux exigences de relatif représentant, tendant vers la non-prédicativité.

5.4 *Concurrence entre QUI et QUOI: QUI avec antécédent inanimé*

Tandis que les emplois de *QUOI* avec antécédent animé sont rares, et les exceptions justifiables (Martin, 1967, p. 111), les emplois de *CUI/QUI* avec antécédent inanimé pour *QUOI* sont extrêmement fréquents. À nos yeux on peut considérer QUI comme la forme extensive, *QUOI* étant marqué. La question est de savoir pourquoi *QUI* est la forme extensive en emploi relatif. La raison en est que *QUI* est moins marqué sur le plan de la prédicativité que *QUOI*, et qu'en emploi relatif on préfère une forme moins mar-

quée par la prédicativité, même si elle est inadéquate sur le plan des traits sémantiques (déclaration de l'animé avec antécédent inanimé).

Ces faits sont constants de l'ancien français au XVIIe siècle, et il n'est pas évident que sur le plan sémantique l'animé puisse être considéré spontanément comme la forme non marquée, incluant aussi l'inanimé (malgré Martin, 1967, p. 114).

Il faut pourtant noter que Marchello-Nizia (1979, p. 162) signale à la fois une extension de *QUOI* en moyen français et la présence d'antécédents animés. En fait, ses affirmations sont amenées sans examen de divers cas. Il faut interpréter les faits comme suit:

1) *QUOI*, avec un verbe de parole, apparaît bien avec antécédent animé ou non animé, c'est-à-dire comme complément de propos indifférent à l'animé (voir Martin, 1967, p. 111-112), et ces faits sont valables du XIIe au XVIe siècle. Il n'y a là aucune généralisation du *QUOI* mais strict maintien d'une exception ancienne, aussi signalée par Moignet (1973, p. 161). Nyrop (1925, p. 334-335) ne signale aucune extension de cet emploi, bien au contraire. Enfin la formulation de Brunot (1966, p. 344) et de Ménard (1973, p. 85) est des plus ambiguës: il faut sans doute entendre que *QUOI* se généralise avec des antécédents déterminés, ce qui peut parfois inclure des personnes. Gardner et Greene (1958, p. 78) sont plus explicites et confirment notre analyse: *QUOI* est rare avec un antécédent de personne et les exemples cités donnent des verbes de pensée et de parole dans la relative.

2) Les nouveaux emplois de QUOI au XVe siècle sont à la fois particuliers et peu durables, et devraient concerner les tournures du type "quoy voyant". On peut sans doute expliquer cet emploi par la perte de prédicativité de *ce* au XVIe siècle; et surtout il faut noter la rapide substitution de "ce que voyant" à "quoy voyant" pour régler le manque de prédicativité de *ce* ou *que* avec le participe présent, qui exigeait une forme prédicative tout comme l'infinif.

Il s'agit donc d'une étape particulière pour tenter de résoudre un autre problème de prédicativité qui concerne *ce* avec le participe présent:

(20) *ce voyant/voyant ce* → *quoy voyant* → *ce que voyant*

Le tour "quoy voyant" a, en plus de son caractère passager (Nyrop, 1925, p. 334), un aspect littéraire et savant et se rapproche des emplois latinisants du relatif de liaison. Il disparaît après le XVIe siècle.

5.5 Extension de *que* (pour *qui*) en fonction sujet

S'il est un fait qui a frappé les linguistes ou les philologues, c'est bien l'extension de *que* en fonction sujet, surtout au XVe siècle. On peut difficilement y voir l'analogie du féminin ou du neutre: le premier est trop ancien et le second marginal. La vraie raison n'a pas échappé à R. Martin (1967, p. 114):

"... l'extension de *que* sujet se justifie également par sa non-prédicativité de langue qui le favorise en emploi évocateur".

Ce *que*, si l'on regarde son extension (importante dans certains textes) aurait pu supplanter *qui* en français, tout comme il l'a fait ailleurs (italien, ancien espagnol... selon Martin, 1967, p. 114).

5.6 Fortune de *lequel* dans les emplois prédicatifs

Il est assez délicat, quand tous les linguistes voient dans l'arrivée de *lequel* un latinisme, de tirer argument de son emploi comme concurrent de *QUI* et de *QUOI*.

On ne saurait pourtant ignorer que les emplois prédicatifs de *QUI* et de *QUOI* ont été pratiquement en français éliminés au profit de *lequel*, et que l'on voit mal comment une forme savante aurait pu sans raison non seulement concurrencer mais encore éliminer *QUI* et *QUOI*.

Il faut donc reprendre les faits:

- 1) les formes sont anciennes, et il y a surtout, comme latinismes des emplois calqués sur le latin, emplois très littéraires;
- 2) les emplois du type "laquelle chose/laquelle bataille", où *lequel* était prédéterminant de l'antécédent repris, ont disparu;
- 3) les emplois en relatif de liaison (*lequel*, pronom en tête de phrase) ont aussi disparu;
- 4) c'est seulement dans les positions où *QUOI* et *QUI* étaient menacés à cause de leur prédicativité que *lequel* s'est maintenu:

(21) a. le mur sur lequel il s'est assis

b. la personne à laquelle je pense

Surtout, Marchello-Nizia (1979, p. 164) constate que *lequel* n'est guère un concurrent de *qui* par exemple, mais qu'il est utilisé de façon privilégiée dans les constructions prépositionnelles. Il faut bien insister sur ce point: *que* et *qui*, relatifs non prédicatifs, ne sont pas concurrencés par *lequel* en français moderne, et ne l'ont jamais été sérieusement en moyen français.

5.7 Dont et où concurrents de QUI et de QUOI

Dans l'argumentation, il n'est pas sans intérêt d'examiner le statut et le développement de *dont* et *où*.

Au départ, *Où* et *DONT* ont des emplois prédicatifs et sont sémantiquement pleins, possédant un sens conforme à leur étymologie (*ubi*, *de unde*). Or le développement des deux formes n'a pas été parallèle, et en outre *D'OÙ* est intervenu pour suppléer au manque de prédicativité de *dont* à une étape du développement.

1) Le cas de *dont*: généralisation des emplois non prédicatifs et relatifs. *DONT* interrogatif direct et indirect a perdu sa prédicativité au fil du temps, ce qui a été associé tout normalement à une perte sémantique. Cessant de signifier l'espace et le complément d'origine (*Di dont tu viens et u tu vas*), il devient non prédicatif dans tous ses emplois, et donc apte à des emplois relatifs. Non prédicatif, il a d'ailleurs perdu le pouvoir d'introduire une interrogative indirecte (*Ne sai dunt vus parlez*) et a exigé, comme *que* dans ces emplois, le *ce* (*J'ignore ce dont vous parlez*). Il a ailleurs été remplacé par *D'OÙ* au sens spatial (*Je sais d'où tu viens*). Avec antécédent spatial, en revanche, dans les emplois relatifs, non prédicatifs, *dont* a concurrencé *d'où* (*D'où viens-tu? - L'endroit dont je viens ne te concerne pas*) qui peut apparaître avec le redoublement (*L'endroit d'où je viens*).

Dans ces conditions, *dont* apparaît parallèle à *qui* et *que* et est un vrai relatif depuis le XVIIe siècle. Il ne peut être suivi de *que* (**dont que*), accepte *ce* (*ce dont*), et ne signifie plus l'espace: il est un substitut sérieux de *de QUOI* et parfois de *D'OÙ*, en concurrence avec *duquel*.

2) Le cas de *OÙ*: maintien de la prédicativité et restriction des emplois relatifs.

OÙ était susceptible d'emplois prédicatifs et d'emplois relatifs assez larges, dans lesquels une perte du sens de base était évidente. Or à l'inverse de *dont*, *OÙ* a gardé tous ses emplois prédicatifs et y signifie le lieu indéfini virtuel (*Où vas-tu? - Je ne sais Où je vais - Où que tu ailles, tu me verras*).

Pourtant il peut aussi remplir quelques emplois relatifs non prédicatifs avec un antécédent signifiant le temps, l'espace ou la situation, ce qui est la trace d'une légère perte sémantique:

- | | | |
|------|-------------------------|--------------------------------|
| (22) | <i>OÙ</i> habitez-vous? | Le lieu où nous habitons... |
| | Quand vous levez-vous? | L'heure où nous nous levons... |
| | | À la vitesse où il va... |

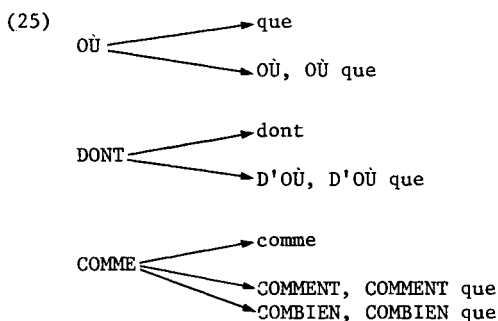
Mais ces emplois relatifs de *OÙ* ont été, dès l'ancien français, concurrencés par *que*, et en français moderne, *OÙ* est fortement concurrencé encore par *que* ou bien *OÙ que*:

- (23) a. le lieu que j'habite / le lieu *OÙ* que j'habite
 b. à l'heure qu'il se lève
 c. à la vitesse qu'il va

L'ensemble de ces faits est clairement décrit dans Ménard (1973, p. 86-88) et Moignet (1973, p. 162-164) pour l'aspect historique.

5.8 On peut résumer dans un tableau les tendances que nous avons relevées et qui poussaient à remplacer de plus en plus dans les emplois rela-

les formes prédicatives sont de plus en plus limitées à des emplois interrogatifs et parfois indéfinis. Les emplois subordonnants sont de plus en plus réservés à des formes non prédicatives, ce qui entraîne le remplacement d'une forme prédicative par une forme non prédicative (*OÙ* → *que*) ou un dédoublement (*OÙ* → *OÙ que*). Enfin les formes ambiguës jouant sur les deux plans ont tendance à se fixer dans un plan ou dans l'autre:



C'est dans cette optique qu'il faut situer le développement de *quand* et *comme* en québécois (devenus *quand que*, *comme que*). Cependant, en raison du statut sémantique varié de *comme*, mais aussi de la perte d'une valeur de *quand* en québécois (*Il pleuvait, quand tout à coup...*), une analyse plus précise des emplois de *quand que* et de *comme que* s'impose avant de généraliser. D'ores et déjà, on peut avancer que les cas où la subordonnée sert de repérage à la principale, car elle a déjà été préassertée, se sont maintenus en québécois avec le redoublement de /k/, ce qui confirme les analyses de Fuchs et Milner (1979) sur le rôle de *que* dans l'énonciation. Nous devons donc revenir sur le redoublement de /k/ dans les subordonnées circonstancielles avec d'autres critères, même si la prédicativité y joue un rôle.

6. Le relatif en franco-québécois

6.1 Si nous avons organisé adéquatement les faits antérieurs au XVII^e siècle, il doit ressortir de nos données que les tendances profondes de la langue ont été:

1) de conserver les formes non prédicatives qui, libérées par un mouvement d'abstraction sémantique (la subduction guillaumienne) de la signification de l'animé ou de l'inanimé, pouvaient cependant, dans des fonctions grammaticales, déclarer le sujet (animé → sujet: QUI → qui) ou l'objet (inanimé → objet: QUOI → que) c'est-à-dire des faits liés sur le plan sémantique;

2) de limiter par divers moyens l'emploi des formes prédicatives (déclarant l'animé ou l'inanimé) indéfinies ou virtuelles, requises après préposition et jouant momentanément le rôle d'anaphoriques. C'est là que le français et le québécois diffèrent, les solutions étant fort éloignées.

6.2 Les exemples du franco-québécois qui suivent vont servir de base à notre étude: ils représentent les faits typiques et généraux du franco-québécois. Ils sont, à nos yeux, représentatifs des lois générales, des normes du québécois. Cette affirmation est justifiée par une analyse détaillée de l'ensemble du corpus Beauchemin-Martel, et en particulier de l'*Échantillon de textes libres III*, 1977, effectuée en 1980 par Paul Laurendeau. On nous pardonnera, dans ces circonstances, de ne pas profiter trop facilement de quelques exemples marginaux qui font la joie de certains syntacticiens à l'affût de phrases où appliquer des transformations, ou de phrases marginales susceptibles de donner quelque degré de validité

aux hypothèses (en particulier: justification de l'existence de structures profondes, de transformations, d'étapes hypothétiques dans la dérivation).

6.3 Fonctions directes non prédicatives

Fonction 1 (sujet)

animé:

(26) y a un gars qui est parti en arrière avec son auto p. 19

inanimé:

(27) une branche qui a cassé p. 31

Fonction 2 (objet)

animé:

(28) le joueur que tu aimes le moins p. 40

inanimé:

(29) l'émission de télévision que tu regardes le plus souvent p. 25

Puisque l'emploi de *que/qui* ne pose guère de difficulté, nous signalons simplement que *qui* sujet non prédicatif (fonction 1) est bien représentant d'un antécédent animé ou inanimé; que *que*, objet non prédicatif (fonction 2) est bien représentant d'un antécédent inanimé ou animé. Dans les emplois les plus fréquents *que* et *qui* ont donc bien subi un mouvement de grammaticalisation qui fait d'eux des manifestations du sujet ou de l'objet, indépendamment du trait sémantique [$\pm$ animé].

(30) QUI → qui (animé → sujet)

QUOI → que (inanimé → objet)

6.4 Cependant si l'usage, fréquent en français, de formes non prédicatives dans le syntagme verbal n'est pas pour surprendre (par exemple: *ne... pas, le, je*), il faut s'attendre à des mécanismes plus complexes avec les autres fonctions:

complément d'attribution : fonction 3

complément de nom : fonction 4

complément circonstanciel : fonction 5

En effet, pour constituer un syntagme verbal, nominal, adjectival, ou adverbial, le français exige au moins une partie du discours prédictive:

(31) TELLEMENT / si (si gentil/si souvent)

LUI / le (je le regarde)

DEDANS / dans (dans la maison)

Or dans le cas des emplois prépositionnels et donc indirects du français une préposition, non prédicative, exige la présence d'une forme nominale prédicative pour qu'un syntagme nominal soit grammaticalement constitué. On voit donc apparaître un conflit entre les exigences syntaxiques et des contraintes sémantiques de nature morphologique, et diverses solutions pour régler un conflit localisé vont apparaître.

D'un point de vue théorique cette situation nous apparaît proche de celle qui, à nos yeux, a justifié diverses évolutions dans les emplois interrogatifs et indéfinis du paradigme. L'analogie avec la situation du

pronom personnel, soumis lui aussi à des contraintes syntaxiques en ancien français, est assez frappante. Des solutions diverses à un conflit entre la morphologie et la syntaxe sont en effet apparues. À titre d'exemple, l'impossibilité de commencer une phrase par une forme non prédicative du pronom personnel a sûrement justifié des variations, issues de tentatives diverses de solutions (Moignet, 1973, p. 350-356 et p. 289).

Phrases déclaratives:

- (32) Si li fu avis/si la regarda/moi ne caut (impersonnel)/
asoldrai vos

Phrases impératives:

- (33) car la laisses ester/cor me prestissies/dites moi/dites
me voir

Si l'on y ajoute la contrainte syntaxique qui impose une forme prédicative devant l'infinitif, on trouvera:

- (34) a. Et bien pensoit que, s'il failloit a outrer *le* entour
midi, il n'en vendroit jamais a chief (*La mort le roi*
Artu, 155, 15).
b. ... a force le couvint trere *soi* en sus (*La mort le roi*
Artu, 169, 13).
c. il *les* ala veoir

Inversions, insertions de morphème, emplois et positions de formes inattendues (prédicatives ou non prédicatives) sont explicables par des exigences syntaxiques.

6.5 C'est dans cette perspective que nous allons reprendre des faits que certains ont déjà abordés (Lefebvre et Fournier, 1978).

Théoriquement, les solutions envisageables sont:

1) éliminer le problème en évitant d'avoir recours aux formes non pré-dicatives (inadéquates suivant les règles de constitution du syntagme) et aux formes prédicatives (inadéquates sémantiquement): c'est le recours à des formes qui n'appartiennent pas au paradigme (*lequel/dont/où*). Cette solution est très rare en québécois, et les nombreuses erreurs d'utilisation indiquent qu'elles sont artificielles;

2) disjoindre la marque de relativisation (*que*) et la marque d'anaphorisation, associée à la fonction: *que* - anaphore:

- (35) a. le gars que j'y parle
b. le gars que je te parle de lui

En québécois comme en français (ancien ou moderne) ces faits restent marginaux:

- (36) "c'est une journée ça, que on la voit pas" (p. 39)

Au lieu de *qu'on* attendu, on a un fort allongement inusité de *que*.

Cette solution est en réalité inappliquée avec le relatif sujet ou objet. Lefebvre et Fournier (1978, p. 291) en donnent trois exemples, mais ajoutent que le corpus n'en donne qu'un seul, les autres étant posés comme fictifs et peu naturels. Or le seul exemple donné contient une parenthèse qui laisse croire à une longue séparation entre le relatif et l'antécédent:

- (37) C'est une femme (...) qu'elle nous a fait la classe

Il faut aussi préciser que notre jugement sur certains exemples de

Cannings (1978) est aussi réservé;

3) marquer la fonction objet (vague) par la forme non prédicative et anaphorique *que*, et donner à la préposition un statut prédicatif (c'est-à-dire souvent adverbial, la préposition étant fréquemment la forme désémantisée de l'adverbe comme *que* l'est de *QUOI*)

(38) le mur que tu es dessus

Cette solution, idéale, est cependant soumise à deux contraintes.

Il faut:

a) que la forme prédicative correspondante existe:

(39) sur / DESSUS
 dans / DEDANS
 avant / DEVANT
 derrière / DERRIÈRE

Or il se trouve qu'en français les prépositions qui constituent le niveau le plus abstrait des relations (temporelles, spatiales ou abstraites) ne possèdent pas d'équivalent prédicatif.

(40) à → (en) → de
 → par

À défaut, on peut trouver des petits subterfuges:

(41) par → À TRAVERS / traverser
 les rivières qu'on a dû passer à travers (?)

b) que le retour à la forme prédicative soit sémantiquement acceptable. En raison du mouvement d'abstraction sémantique de la forme non

prédicative (subduction), il peut arriver en effet que le retour soit impossible :

- (42) a. je vis sur le chômage → *le chômage que je vis dessus
 b. je pars avec regret → *le regret que je pars avec
 c. je pars avec un ami → l'ami que je pars avec
 d. je suis sur un mur → le mur que je suis dessus

Notons enfin que le québécois et le français n'ont pas nécessairement les mêmes contraintes: *pour/contre* ne sont guère prédicatifs, et, quand ils le sont, ils le sont surtout avec *être*;

4) ne pas tenir compte de la fonction de *que* dans la relative. Cette solution, qui apparaît comme un choix extrême, entraîne visiblement des neutralisations, sources d'ambiguïtés majeures. Elle nous apparaît être à la fois plus rare qu'on ne le pense, et aussi une conséquence des conflits ou des manques notés en (3):

- (43) a. le gars que je parlais (à qui/dont) → *le gars que je parlais à/de
 b. l'affaire que je te parlais (dont)
 c. à l'époque que je te parlais (dont/où)

On voit aussi que cette solution est une conséquence du refus d'insertion dans le système des formes issues d'autres paradigmes (*lequel/dont*) ou trop prédicatives (*OÙ*);

5) insérer envers et contre tout une forme prédicative:

a) cette solution n'est pas trop difficile pour *QUI*, vu son statut polyvalent. On ne peut d'ailleurs s'empêcher de réfléchir sur le statut

nettement particulier de l'objet 3, lié sémantiquement au verbe par une valence particulière, attirée vers l'animé (à QUI/pour QUI/chez QUI), et de réinsérer ces emplois de QUI dans le domaine de *autrui*, *LUI*, *lui*, et même *CUI* en ancien français. En outre la fréquence d'emploi de *QUI* avec *à*, *chez*, *de* qui n'ont pas de forme prédicative est grande et impose [*prép.* + *QUI*] et non [*que... adverbe*];

b) elle est plus difficile avec d'autres prépositions, et on voit alors apparaître ou des mécanismes de redoublement (*pour qui que*) ou le recours aux formes complexes (*pour qui c'est que/pour qui est-ce que*). En somme on retrouve ici le mécanisme étudié dans le cas des emplois prédictifs, qui disjoint la représentation de l'animé et la fonction objet qui apparaît sous la forme non prédicative attendue et qui est aussi nominalisatrice:

- (44) a. le gars pour QUI que je travaille
- b. le gars pour qui c'est que je travaille
- c. le gars pour qui est-ce que je travaille

On a ainsi la forme non prédicative *que* pour déclarer la nominalisation et une vague fonction objet, la fonction précise étant donnée en dehors de la proposition. On a donc le résultat attendu puisque *QUI* est exclu de la proposition nominalisée. L'analyse syntaxique de ces faits par Claire Lefebvre (1979a) nous semble se rapprocher de nos analyses. Mais malgré l'excellence du cadre théorique, on peut considérer:

1) qu'il n'est pas suffisant de réduire l'étude à l'interrogatif (*QUI que tu vois?*) puisque le phénomène du redoublement apparaît aussi dans les

relatives, et encore moins aux cas sans *c'est* ou *est-ce* parallèles;

2) que dans le cadre strict des interrogatives directes, et à la rigueur indirectes, la topicalisation peut paraître un argument acceptable. Cependant, si l'on prend en considération le fait que la position initiale est déjà topicalisée, on ne voit pas immédiatement en quoi le redoublement s'impose. C'est encore du côté de la nominalisation des phrases interrogatives et exclamatives qu'il faut s'orienter (*quel homme? quel homme! qu'il est beau!...*), ce qui nous ramènerait au cas du relatif;

3) que dans le cas du relatif, la topicalisation ne saurait être retenue comme argument pour le redoublement et l'expulsion de la forme prédicative de la relative. Les faits sont autres: il s'agit d'une solution particulière (redoublement et disjonction de fonctions) à un problème bien plus général;

4) qu'en position finale, peu topicalisée, *QUI* et *QUOI* sont suffisants, alors que *que* remplace *QUOI* en position initiale. L'argument de la topicalisation pour l'explication du fait syntaxique est donc douteux: c'est dans la morphologie et la sémantique des subordonnants qu'est la solution.

6.6 *Fonction 3*

animé (solution 5a)

- (45) a. des personnes à qui je parle (p. 1)
 b. je ferais comme tout le monde à qui y demandent ça (p. 5)

inanimé (solution 4)

- (46) placer l'autre dans quelque chose eh... que j'aurais
 pensé longtemps avant (p. 6)
 (douteux: cas 2 ou 5?)

6.7 *Fonction 4*

animé (solution 4)

- (47) le gars que son pied avait gelé (non attesté mais tout à fait grammatical)

inanimé (solution 4)

- (48) le livre que la couverture était bleue (non attesté mais tout à fait grammatical)

En l'absence de l'utilisation de *dont* ou *duquel* (solution 1) c'est la solution 4 qui est retenue spontanément. La solution 3 est inap-
plicable (*de* est sans équivalent prédicatif et la forme adverbiale n'est utilisable qu'avec le verbe).

6.8 *Fonction 5*

animé (solution 5a)

- (49) un de mes amis avec qui je travaillais cet hiver (p. 172)

(solution 5b)

- (50) des gens avec qui qu'on est capable de vivre autour
(p. 13; croisement possible avec la solution 3)

(solution 3)

- (51) y a un gars que je travaillais avec, ici (p. 19)

inanimé (solution 5a)

- (52) j'aime un pays où il y a différentes saisons (p. 63)

(solution 5b)

- (53) a. le milieu où est-ce qu'on se trouve (p. 151)

- (53) b. ça fait un bout de temps quoi où est-ce qu'on peut aller oublier l'hiver (p. 52)

- c. du ski amateur dans une que où qu'y avait du sable (p. 83)

(solution 4)

- (54) a. dans le milieu qu'on est né
 b. dans le temps que j'étais au petit séminaire (p. 54)
 c. les choses qu'on peut se servir (p. 194)

(solution 3)

- (55) le tiroir que le couteau est dedans (non attesté mais tout à fait grammatical)

Les emplois de *où* sont peu prédicatifs (temps et lieu comme antécédents). En l'absence de *dont* on a même:

- (56) la façon où est-ce qu'on place les mots (p. 1)

Malgré tout, tout comme avec *QUI*, la fonction de nominalisation est de plus en plus dissociée de celle d'anaphorisation et remplie par *que*.

Il importe donc de traiter avec prudence les emplois de *où* d'un témoin unique:

- (57) J'aime un pays où.../un hiver qui a beaucoup de neige, où c'est assez froid (p. 63)

et il faut les rapprocher d'un autre hapax, du même témoin:

(solution 1)

- (58) j'aime la façon dont le programme est présenté (p. 68)

Enfin, un autre hapax est remarquable:

- (59) ... de l'action dans lequel le tout se déroule (p. 166)
(sic)

Ce mauvais emploi de *lequel* est en effet une sorte de preuve de sa rareté et sa présence est due à un calque du français.

6.9 *Cas douteux* (où des faits de performance ont pu jouer)

Solution 2?

- (60) celui qui y manquait (que + il + y/lui = à qui il) (p. 56)

Solution 2?

- (61) Est-ce qu'y a des joueurs que... vous pouvez dire
que vous n'aimez pas du tout là, que ça vous déplaît
vraiment de les voir (p. 188)

Solution 2?

- (62) Y en a des émissions que ça vaut pas... ça vaut pas
cinq cents (c'est-à-dire que ça ne vaut pas la (p. 25)
peine d'écouter)

Solution 2

- (63) Ah ça c'est une journée ça que on la voit pas (p. 39)

7. Cas particuliers

7.1 *Le relatif en chaîne*

Depuis le XIV^e siècle (Brunot, 1966, p. 345) et avant selon Härmä (1979), des tournures comme:

- (64) le chien que je crois que j'ai vu

sont courantes en français. Elles apparaissent aussi en québécois:

- (65) a. on va dire des choses que on sait que c'est pas français (p. 127)
- b. Est-ce qu'y a des joueurs *que*... vous pouvez dire *que* vous n'aimez pas du tout? (p. 188)
- c. ... que tu te souviens que t'aimerais revoir (p. 107)

L'interprétation purement syntaxique de ces tournures reste difficile (Moreau, 1971). Fidèle à notre approche sémantique, nous voulons signaler que ces tournures n'apparaissent qu'avec une liste de verbes au statut sémantique et syntaxique particulier, déclarant une activité de type sémiotique (dire, percevoir, interpréter).

Ces verbes ont trois caractéristiques:

1) fréquemment ils apparaissent en propositions incises (*dis-je, pensait-il*)

2) souvent ils sont utilisés avec un attribut de l'objet:

- (66) a. je le dis malade
- b. je le crois parti
- c. je le pense coupable/je le juge coupable

3) dans le cas de l'interrogation, ils acceptent facilement la remontée du morphème interrogatif (fonction 1 2 3 4 5) (Huot, 1974, p. 30-31)

- (67) a. qui crois-tu qui est venu?
- b. comment crois-tu que Pierre va?
- c. comment as-tu dit qu'il est venu?
- d. de qui crois-tu qu'il voit l'épaule?

L'interprétation du phénomène doit tenir compte de la situation géné-

rale de la catégorie lexico-sémantique des verbes d'énonciation et ne peut être donc faite en termes strictement syntaxiques.

7.2 *Emplois avec une proposition comme antécédent: que, ce que, qu'est-ce que*

En ancien français, les relatives qui avaient pour antécédent le contenu global d'une proposition étaient introduites par le relatif neutre (*que*, *qui*, *dont*) et il en reste encore des traces (*qui pis est*). Le français a généralisé dans ces emplois les formes déjà utilisées dans les indéfinies et les interrogatives indirectes (*ce qui*, *ce que*, *de dont*).

En québécois, les faits ne sont pas aussi simples. Si la loi qui a joué en français s'était imposée en québécois, on attendrait *qu'est-ce que*, *qu'est-ce qui* (et variantes) dans les interrogatives indirectes, les indéfinies et les relatives avec P antécédent (en plus de leur usage en interrogative directe). On trouve la forme attendue:

- (68) Ils ont laissé pas mal de liberté aux jeunes, qu'est-ce qui a amené cette crise-là

Mais elle est relativement peu fréquente et Kemp (1979, p. 27) la juge même bizarre, ce qui n'est pas notre sentiment. Les concurrents *que* et *qui* sont rares. C'est le plus souvent *ce qui* qui apparaît:

- (69) Ils ont laissé pas mal de liberté aux jeunes, ce qui amené cette crise-là

Cette situation pourrait paraître bizarre, mais on doit songer que toute une zone contiguë existe où les emplois de *ce que* sont assez fréquents: il s'agit des emplois métalinguistiques (7.3, où *que*, *ce que*, *qu'est-ce que* semblent avoir le même statut qu'en 7.2), et des emplois en

pseudo-clivées.

Il faut constater le rapport qui existe entre pseudo-clivées et relatif avec P antécédent: l'exemple utilisé ci-dessus est en effet le même que celui donné par Kemp (1979, p. 38) pour les pseudo-clivées, avec une simple inversion, en l'absence de *c'est que* entre les deux propositions:

- (70) (1.36) qu'est-ce qui a amené cette crise-là, ils ont laissé pas mal de liberté aux jeunes (1.399)

Or dans ces tournures aussi *ce que/ce qui* apparaissent naturellement, en concurrence avec *qu'est-ce que* (autre exemple de Kemp. 1977, p. 40)

- (71) (1.38) Ce qui va arriver, c'est qu'on va les faire nos ouvertures (13.114)

On peut penser qu'il en est de même dans les pseudo-pseudo-clivées (d'après Moreau, 1978, p. 15)

- (72) Ce que Mao dit, c'est la bible des Chinois.
Qu'est-ce que Mao dit, c'est la bible des Chinois.

Face à (1.36) et (1.38), notre corpus propose la même incertitude, quel que soit le statut exact des propositions:

- (73) a. Ce qu'on faisait, on s'amusait avec... avec pas grand-chose (p. 30)
b. Qu'est-ce qui arrivait là, c'était anglais pas mal la patente là (p. 145)
c. Qu'est-ce qui m'incommode le plus l'hiver c'est... les poudreries (p. 9)
d. Ce qui se produit... c'est qu'on est (p. 164)
e. Qu'est-ce qui fait le temps... c'est l'ambiance (p. 51)

- (73) f. Ce qui serait encore mieux, c'est d'aller à la messe de minuit (p. 63)

Mais tous ces faits débordent notre propos. Nous en retenons que dans les emplois où des relations entre propositions apparaissent, *ce que* est fréquent en québécois et que le cas du relatif avec P antécédent n'est pas isolé, mais inscrit dans une autre série.

7.3 Emplois métalinguistiques: que, ce qui, qu'est-ce que

Parallèlement aux emplois avec P antécédent (où le signifié seul est antécédent), il peut arriver que l'on prenne comme antécédent dans le substitutif soit le signifiant seul, soit le signifié seul. Dans ces emplois, le québécois utilise *que* et *ce que*, suivant que le signifiant seul est antécédent (*que*) ou le signifié seul (*ce que*, cas semblable à 7.2).

- (74) a. une van là, qu'y appellent (non attesté mais tout à fait grammatical)
 b. on jouait au cow-boy qu'on appelle (p. 123)
 c. une van là, ce que t'appelles un camion (non attesté mais tout à fait grammatical)
 d. les pâtés de viande, si vous voulez, ce qu'y appellent la tourtière (p. 184)

Dans ces derniers cas, on propose un second signifiant pour le même signifié ou référent. Les emplois de *qu'est-ce que* semblent rares mais existent bien en concurrence avec *ce que*.

7.4 Conflit de rang

Un autre conflit existe où la solution 2 est fréquente: en tant qu'anaphorique, *qui*, relatif, reproduit le contenu de son antécédent, mais aussi ses traits grammaticaux (genre, nombre):

- (75) Les femmes qui sont belles ne rêvent pas toujours d'un homme qui soit beau

Mais un autre trait fondamental du substantif, le rang 3e (ou 3e personne), est en principe invariable. Il existe cependant des cas où le substantif est du rang second (apostrophe: *Toi, Pierre, qui es sage*) ou peut être du rang premier (*moi qui suis sage*), du moins selon les apparences et la tradition (*moi* serait pronom personnel de rang 1er). Pourtant le problème n'est pas simple. La résistance est forte à cet accord en rang (*C'est moi qui est arrivé premier/C'est nous qui vont/va vous faire ça*) et le relatif semble s'accrocher au rang 3e. On peut s'en étonner.

A nos yeux, *qui* est susceptible de dire tous les rangs, les nombres et les genres, mais il se trouve qu'il ne peut jamais avoir en français d'antécédent de rang premier ou second (**je qui pars/tu qui viens*), car il doit nécessairement se faire précéder des noms propres TOI et MOI, qui, signifiant le rang 1er et 2e, sont en français de rang 3e selon toute vraisemblance, comme tous les substantifs:

(76) a. MOI, je pars (*MOI pars)

b. TOI, tu pars (*TOI pars)

mais c. LUI restera

Si donc *qui* s'accorde avec le sens (syllepse), il est de rang premier. S'il s'accorde avec les traits morphologiques de son antécédent, il est de rang 3e:

C'est MOI qui suis.../C'est MOI qui est...

Dans l'hypothèse la plus probable où *MOI, TOI* sont des noms propres

de rang 3e ayant pour signifié des rangs premier et second, on assiste donc à un conflit, et *qui* peut soit s'accorder avec le rang grammatical (3e), soit, tout comme *je* et *tu*, devenir de rang 1er ou 2e et opérer le passage (du rang 3e au rang 2e ou 1er), suivant la contrainte sémantique.

- (77) a. MOI, je suis (3e → 1er)
 b. MOI, qui suis (3e → 1er)

Mais face à la solution de l'accord avec le sens (imposée par les grammairiens), la langue parlée a développé deux solutions. La première est connue: *c'est moi qui est le plus brave*. La seconde a consisté à disjoindre *que* de son rôle d'anaphore et à reprendre le rang premier:

- (78) a. c'est moi que je suis la femme à barbe (Exemple emprunté à Moignet, 1967)
 b. c'est moi que je le fais (Nyrop, 1925, p. 237)
 c. c'est nous-autres qu'on a fait faire comme on a voulu (Corpus Beauchemin-Martel, n° 8, 1973, p. 13)

De toute évidence c'est un cas privilégié pour l'emploi de la solution

2. Dans notre corpus, il s'agit même d'un des seuls cas clairs.

7.5 Coordination de relatives

Fait de compétence, ou fait de performance, il arrive que certaines propositions relatives coordonnées subissent l'effacement du relatif. On peut, en se basant sur des données numériques qui indiquent que la reprise du relatif est la plus fréquente, considérer qu'il s'agit de faits de performance. Un des exemples du corpus est à cet égard éclairant:

- (79) "La femme qui était laissée, toute seule à maison là, tu sais là, avec ses enfants et que... à s'ennuyait (Corpus Beauchemin-Martel, n° 8, p. 118)

8. Conclusion

Les faits de morpho-syntaxe que nous avons relevés ne sont pas tous particuliers au franco-qubécois et il est bien connu que la plupart existent aussi en français populaire. Cependant il nous apparaît utile de revenir sur certains points.

8.1 D'abord, certaines solutions sont, d'après le témoignage d'un fort long corpus, peu utilisées (solution 2 par exemple). La solution 1 au contraire, si l'on inclut *où* dans ce paradigme à côté de *lequel* et *dont*, apparaît un sérieux concurrent de *que* ou encore de *Où que*. La lecture de certains articles tend à donner une idée contraire, ou en tout cas une idée fort éloignée de la réalité. De plus tout ramener à un problème de simplification (ou d'emprunt) ne résout rien: il suffisait de conserver QUOI déjà existant, ou le système des emplois sans antécédent. Il ne peut s'agir que d'un problème d'inconvenance profonde de formes prédicatives sémantiquement trop marquées et d'une priorité accordée à la sémantique casuelle, morphologique.

8.2 Toute étude sur le relatif doit tenir compte de quelques faits fondamentaux et en particulier de certains faits de morphologie et de sémantique (animé/inanimé; temps/espace; rang...). On ne voit pas quel principe autorise à privilégier la syntaxe, c'est-à-dire les emplois, au détriment du système qui organise la morphologie.

Or de ce point de vue, le concept de prédicativité, aux confins de la morphologie (que/QUOI), de la syntaxe (constituant un syntagme et constituant d'un autre syntagme) et de la sémantique (sens de base/sens gram-

matical) est sûrement un fait important de la grammaire française, et il faut en tenir compte.

À l'appui de cette affirmation, nous allons reprendre des faits qui vont aussi justifier notre approche du relatif. En effet, le désordre apparent s'estompe si l'on considère les faits suivants, et l'on verra alors que le problème du relatif (comme la diachronie semblait bien l'indiquer) est seulement un problème de prédicativité (ou plutôt de non-prédicativité):

1) les formes non prédicatives pures (*qui/que/dont*) ne sont pas susceptibles d'une reprise par *que* non prédicatif:

- (80) a. *le chat qui que dort
 b. *le chat que que dort
 c. *le chat dont que la queue est noire

Elles sont d'un emploi spontané (sauf *dont* en québécois)

2) les formes susceptibles d'une plus ou moins grande prédicativité sans variation morphologique et qui jouent sur les deux tableaux sont hésitantes:

- (81) QUI/qui

OÙ/ou (je sais OÙ/OÙ?/par OÙ/d'OÙ?, purement spatiaux, et au moment OÙ/le lieu OÙ signifiant le temps ou l'espace)

Elles réussissent plus ou moins à garder des emplois de relatifs, mais sont sérieusement concurrencées par *que* ou le redoublement.

L'erreur serait ici de se fier simplement sur la morphologie et d'ou-

blier les critères syntaxiques ou sémantiques qui indiquent bien la nécessité de voir deux *qui* et deux *où*.

3) les formes strictement prédicatives, QUOI et anciennement CUI, ont été exclues du système relatif, et il est clair que le mouvement depuis le XVIIe siècle est assez stabilisé dans le système du relatif: il reste surtout à continuer le mouvement d'exclusion de la subordonnée de tout élément prédicatif et nominalisateur (interrogations directes ou indirectes, circonstancielles, indéfinies: *où/là où/là où que/comment que/comme que/quand que*) et à faire reculer hors de la subordonnée relative ce qui reste: les éléments ambigus (*QUI* → *Qui que, qui est-ce que; OÙ* → *Où que/que*).

8.3 Il importe de ne pas perdre de vue que le mouvement est donc général. On aurait tort par exemple de chercher dans le jeu des oppositions animé/inanimé les principes moteurs: le statut particulier de l'animé nous semble dû à un fait de polyvalence (*QUI* prédicatif ou non prédicatif), ce que prouve le statut actuel de *OÙ* ou encore ancien de *dont*. Au niveau du relatif (voir *que/qui*) cette opposition, importante dans tous les emplois sans antécédent, est secondaire. Les anciens emplois inanimés de *QUI* le montrent aussi. Au contraire la diachronie et les faits actuels de subordination qui tendent à exclure de la subordonnée les fonctions casuelles (*comment/quand/où*) à contenu sémantique fort, donnent bien la piste à suivre. Nous espérons aborder sans tarder, dans une même perspective diachronique et structurale, ces phénomènes, dont certains sont typiquement québécois. Nous devrions alors pouvoir montrer que dans le schéma d'ensemble (Moignet, 1974):

- (84) d. le chien dont on parle est beau
 e. on parle du chien: il est beau
 f. on parle du chien qui est beau...

Il est évident en effet que des présupposés existent dans (a), (b), (d), (f) et que les présupposés de (d) et (f) diffèrent. Dans (c) et (e) au contraire l'ensemble des deux propositions est nouveau (Kleiber, 1980).

La solution des problèmes morphologiques du relatif n'est donc pas la solution du problème des relatives. Il n'a pas été question, par exemple, de l'impossibilité de *lequel* dans les relatives restrictives.

8.5 Mais ce qui fait la force d'une hypothèse c'est qu'elle se révèle efficace en dehors des cas pour lesquels elle a été élaborée. Dans le cas de l'interrogatif-indéfini, il s'est trouvé que des cas bizarres étaient expliqués (*Je ne sais pas à qui c'est parler*) par notre hypothèse sur le statut du /s/.

Il nous semble aussi que seule notre hypothèse peut expliquer une différence importante dans le comportement du relatif, comportement qu'il ne partage pas avec l'interrogatif, et qu'elle doit paraître troublante à ceux qui ne tiennent pas compte du statut de la morphologie dans le système relatif-interrogatif:

- (85) a. le gars avec qui je sors → le gars que je sors avec
 avec qui tu sors? → *qui tu sors avec?
- b. *le couteau avec quoi je coupe le couteau que je coupe
 coupe → avec
 avec quoi (que) tu coupes? → *que coupes-tu avec?

C'est avec le relatif seul que le syntagme nominal peut être décomposé en *que... adv.*, cela en vue de l'apparition de la forme non prédicative attendue du relatif. Avec la forme interrogative, la forme prédicative attendue est la seule retenue. La "transformation" est aussi expliquée. Inutile d'ajouter que pour nous, elle fait partie des règles intériorisées et mémorisées: notre locuteur a une mémoire et dispose d'un paradigme. Nous mettons la transformation à un moment de l'histoire de la langue: l'évolution est une transformation, mais réelle, et le rôle du linguiste est de l'expliquer, non de l'appliquer.

Jean-Marcel Léard

Université de Sherbrooke

RÉFÉRENCES

- BONNARD, H. (1961) "Le système des pronoms "qui que quoi" en français, *Le français moderne*, 29, p. 168-182 et p. 241-251.
- BRUNOT, F. (1966) *Histoire de la langue française*, tome I, Paris, Librairie Armand Colin (réédition).
- CANNINGS, P. L. (1978) "Interlocking binding and relativisation strategies", *Studies in French Linguistics*, I, 1, January, 1-40.
- FUCHS, C. et J. Milner (1979) *À propos des relatives*, Paris, SELAF.
- GARDNER, R. et M.-A. GREENE (1958) *A brief description of middle french syntax*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press.
- GREENBERG, J. H. (1973) "Rethinking linguistics diachronically", *Language*, 55, p. 275-270.
- GUIRAUD, P. (1966) "Le système du relatif en français populaire", *Langages*, 3, p. 40-48.
- HUOT, J. (1974) "Théorie et pratique de la notion de transformation", *Langue française*, 22, mai, p. 16-44.
- KEMP, W. (1979) *La variation entre les formes en ske, kes, kos dans le français parlé à Montréal: étude d'un cas de changement linguistique en cours*, mémoire de maîtrise de l'UQAM.
- KLEIBER, G. (1980) "Où en est l'opposition relative restrictive/relative explicative?", *L'information grammaticale*, 7, octobre, p. 12-17.
- LÉARD, J.-M. (1978) "Essai d'explication de quelques faits de morphologie du québécois", *Travaux de linguistique québécois*, 2, p. 121-142.
- LÉARD, J.-M. (1980) "Essai d'explication de quelques redoublements en syntaxe du québécois: l'interrogatif-indéfini", *Actes du XVIIe congrès de linguistique et philologie romanes*, Palma de Majorque. (Paru dans cette revue en 1982).
- LEFEBVRE, C. et R. FOURNIER (1978) "Les relatives en français de Montréal", *Syntaxe et sémantique du français*, (Cahiers de linguistique n° 8, P.U.Q.), p. 273-294.
- LEFEBVRE, C. (1979) "Réanalyse de *que/qui*, inversion stylistique et mouvement WH en français", *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 13, décembre, p. 73-90.
- LEFEBVRE, C. (1979a) "La structure des questions avec mots WH en français: une variable syntaxique", *Communication au colloque NWAVE 8*, octobre 1979, UQAM (publié en anglais dans les *Actes du colloque*).
- LÉVESQUE, M. (1974) *La proposition relative en français parlé dans la région de l'Estrie*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1979) *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Bordas.
- MARTIN, R. (1967) "Quelques réflexions sur le système relatif-interrogatif QUI/CUI/QUE/COI en ancien français", *Travaux de linguistique et de littérature*, VI, 1, p. 97-122.
- MÉNARD, P. (1973) *Manuel du français du Moyen Age*, I. *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Sobodi.
- MOIGNET, G. (1967) "Le système du paradigme QUI/QUE/QUOI", *Travaux de linguistique et de littérature*, VI, 1, p. 75-95.

- MOIGNET, G. (1973) *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- MOIGNET, G. (1974) "La "conjonction de subordination" dans le système de la langue", *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck, p. 244-273.
- MOREAU, M.-L. (1971) "L'homme que je crois qui est venu; qui, que relatifs et conjonctifs", *Langue française*, II, p. 77-90.
- MOREAU, M.-L. (1976) *C'EST. Étude de syntaxe transformationnelle*, éditions universitaires de Mons.
- NYROP, K. (1925) *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Nordisk Vorlag, t. V.
- TRANSEL, B. (1978) "On the elision of / i / in French qui", *Studies in French Linguistics*, I, 1, January, p. 53-74.
- WILMET, M. (1978) "Sur certains emplois de "que" en moyen français", *Actes du colloque "Études de syntaxe du moyen français"*, publiés par R. MARTIN, Centre d'analyse syntaxique, Université de Metz.

Nous n'avons pu consulter avant de rédiger cette étude:

- HÄRMÄ, J. (1979) *Recherches sur les constructions imbriquées relatives et interrogatives en français*, Helsinki, Suomalainen Tiedekatemia.
- JOKINEN, Ulla (1978) *Les relatifs en moyen français. Formes et fonctions*, Helsinki, Suomalainen Tiedekatemia.
- KOOPMAN, H. (1982) "Quelques problèmes concernant que/quoi, ce que et qu'est-ce que", *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelles et fonctionnelles*, (Tome I, *Langues et sociétés*, publié par C. LEFEBVRE), O.L.F., Éditeur officiel du Québec.
- MARTIN, R. et M. WILMET (1980) *Manuel du français du Moyen Age*, 2, *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, Sobodi.